

Le 17 octobre 1961 à Paris : une démonstration algérienne, un massacre colonial

par Emmanuel Blanchard

Comprendre le « 17 octobre 61 » implique de ne pas simplement en retenir ce qui depuis des années fait l'objet d'un important investissement militant, mémoriel et historiographique : le massacre d'État longtemps dénié par les autorités françaises qui, en la personne de François Hollande, l'ont très timidement reconnu en octobre 2012¹. Pour les Algériens et les Algériennes engagés dans l'événement, cette journée ne peut en effet être réduite à une répression particulièrement violente, sans point de comparaison possible dans les capitales d'Europe de l'ouest de l'après Seconde Guerre mondiale. Elle fut aussi, et avant tout (au moins sur le plan chronologique), une exceptionnelle mobilisation de masse, une insurrection symbolique au cœur même de la capitale coloniale, la contribution visible de dizaines de milliers d'Algériens de France à l'édification d'un nouvel ordre national sous l'égide du Front de libération nationale (FLN)².

Cette double focale (démonstration nationale-massacre colonial) doit s'accompagner de la prise en compte d'une double échelle temporelle : la courte durée de l'événement doit être prise en compte tout en l'intégrant à une séquence chronologique plus longue qui permet mieux d'en approcher la nature³. Ainsi, pour s'arrêter brièvement à la question, toujours incertaine, du « bilan humain », si, le 17 octobre, plusieurs dizaines de « Français musulmans d'Algérie » périrent sous les coups et les balles des policiers parisiens, ce nombre s'élève à une centaine pour les mois de septembre et d'octobre 1961⁴. Alors que le FLN avait appelé à une riposte ternaire (grève des commerçants, bravade collective du couvre-feu le 17 octobre au soir, manifestation de femmes et d'enfants, les jours suivants, afin de protester contre les arrestations et les violences largement anticipées par le comité fédéral⁵), seule la journée du 17 octobre sera prise en compte dans l'anatomie d'un massacre ici brièvement proposée.

¹ Par un communiqué de presse du 17 octobre 2012, la présidence de la République française fit savoir que : « Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes ».

² Cette dimension n'est pas développée dans ce texte, mais les lecteurs et lectrices intéressés peuvent se reporter à : Emmanuel Blanchard, « “Montrer à de Gaulle que nous voulons notre indépendance, même s'il faut crever”. Algériens et Algériennes dans les manifestations d'octobre 1961 », in P. Bergel, V. Milliot (dir.), *La ville en ébullition. Sociétés urbaines à l'épreuve*, Rennes, PUR, 2014, p. 205-235. Une version préliminaire de ce texte est disponible en ligne sur : [\[Hal-SHS\]](#).

³ Il s'agit ici d'intégrer, le 17 octobre 1961 à la fois à la radicalisation policière et à l'offensive de la Fédération de France – notamment contre des gardiens de la paix visés dans de nombreux attentats – observées depuis l'été 1961. Mais il faut aussi tenir compte, de la longue durée des brimades et exactions policières à l'encontre des Algériens émigrés à Paris : Emmanuel Blanchard, *La police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Paris, Nouveau Monde éd. ; Clifford Rosenberg, *Policing Paris. The Origins of Modern Immigration Control Between the Wars*, Ithaca, Cornell University Press, 2006.

⁴ Pour une présentation des sources, incertitudes et débats autour du nombre de morts algériens d'octobre 1961 : Emmanuel Blanchard, *op. cit.*, 2014. [\[Hal-SHS\]](#).

⁵ Les manifestations de femmes algériennes, en particulier celle du 20 octobre 1961 à Paris, ont été analysées par Jim House

Un dispositif policier hors-norme

Avant même les premières arrestations effectuées ce jour-là, la réquisition exceptionnelle du parc des Expositions signalée en fin de matinée, montre que la préfecture de police ne se plaçait pas dans une logique de « maintien de l'ordre ». Afin de contrecarrer ce qui n'était pas une manifestation, mais l'organisation symbolique d'une visibilité algérienne (hommes, femmes et enfants mêlés) dans les espaces urbains bannis et aux moments interdits, elle préparait en fait une rafle gigantesque.

Une radicalisation des politiques menées contre les Algériens

La seule ampleur des arrestations effectuées dans la rue fait d'ailleurs de cette journée une date singulière dans l'histoire de la police parisienne. Elles devaient concerner l'ensemble des Algériens bravant le couvre-feu discriminatoire édicté par le préfet Papon (en accord avec le gouvernement et la présidence de la République)⁶. Le zèle des agents permit que cet objectif soit quasiment atteint : en quelques heures, plus de 12 000 personnes furent conduites, dans des cars de police ou des bus de la RATP réquisitionnés à cet effet, à l'ancien hôpital Beaujon, à Vincennes, dans la cour de la préfecture de police, au stade Coubertin et surtout au parc des Expositions. Quelques jours après que le ministre de l'Intérieur, Roger Frey, eut annoncé devant l'Assemblée nationale la reprise des retours forcés vers l'Algérie, il s'agissait donc d'une forme de radicalisation des politiques menées depuis de longues années contre les Algériens « indésirables ». Dans un contexte de lutte contre le « terrorisme » et après que plusieurs gardiens eurent été tués par des membres du FLN, un tel changement d'échelle ne pouvait bien sûr que s'accompagner d'une multiplication des violences et des brutalités. Informés du précédent de septembre 1958 – où de gigantesques rafles suivies de conduites dans des centres d'internement, y compris le vélodrome d'Hiver, avaient été étalées sur plusieurs semaines –, les dirigeants de la préfecture de police agirent en connaissance de cause.

Elever le niveau de la répression

Confier l'organisation des principaux barrages aux portes de Paris à la Force de police auxiliaire (FPA) était d'ailleurs une façon d'admettre que des brutalités seraient commises. Les « harkis » n'étaient pas formés au « maintien de l'ordre », avaient un lourd contentieux avec le FLN et leurs exactions répétées étaient connues de la hiérarchie⁷. Leur déléguer une telle tâche et les armer de pistolets-mitrailleurs pour y parvenir, revenait donc à admettre que l'usage des armes était envisagé pour disperser la foule. Les consignes officielles stipulant d'intervenir « avec fermeté et sans brutalité » n'étaient donc que pure rhétorique en regard de la réalité du dispositif adopté. Dès les premiers engagements au pont de Neuilly, des coups de feu mortels furent tirés par des membres de la FPA, mais aussi par des gardiens de la paix, sur une foule dépourvue de toute arme. Le lendemain, il n'y eut pas de contrôle des conditions d'usage des armes et de nouvelles munitions furent distribuées pour remplacer celles utilisées la veille : des tirs meurtriers furent à nouveau opposés, au pont de Neuilly et dans les villes de la banlieue ouest, aux groupes d'Algériens qui cherchaient à rejoindre la capitale⁸.

⁶ Sylvie Thénault, « Des couvre-feux à Paris en 1958 et 1961 : Une mesure importée d'Algérie pour mieux lutter contre le FLN ? », *Politix*, 2008, vol. 4, n° 84, p. 167-185. En ligne sur le portail [CAIRN]

⁷ En mars 1961, les caves situées sous les hôtels réquisitionnés par la FPA avaient été fermées. En juin, le préfet Papon avait ordonné le repli de la FPA au fort de Noisy.

⁸ Le bilan officiel recensa deux morts, dont un par balle, à Colombes.



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

MUSÉE DE L'HISTOIRE
DE L'IMMIGRATION

Les autorités ne se contentèrent pas de favoriser *ex-ante* puis de couvrir *ex-post* ces fusillades. Les rares informations diffusées dans le feu de l'action ont très largement encouragé les agents, dont la hiérarchie savait qu'ils avaient la gâchette facile, à élever le niveau de la répression. Des messages radio firent ainsi savoir, contre toute évidence, que « des civils auraient vu des FMA armer leurs pistolets » et que des « FMA tiraient avec leurs mitraillettes ». Ces affirmations mensongères montrent à quel point le poste de commandement de l'île de la Cité se plaçait dans une logique inverse de celle du « maintien de l'ordre ». Dans ce cadre, le rôle de l'encadrement est normalement de « retenir » et non de « pousser » les agents, pour éviter que les logiques de règlement de compte ne prennent le pas sur toute autre considération.

Une répression de type « colonialiste » en plein Paris

Le dispositif mis en place le 17 octobre visait à intensifier une « guerre anti-subversive » dont, selon Maurice Papon, les gardiens de la préfecture de police, étaient les principaux soldats en métropole. Ce discours fut entendu : les apparences de légalité ne furent pas même préservées et les violences prirent des formes et une intensité sans précédent. Un rapide bilan permet de mettre en évidence qu'elles se distinguent à bien des égards de celles commises lors des précédents épisodes (6 et 9 février 1934, 16 mars 1937, 14 juillet 1953 pour les plus récents⁹), au cours desquels des agents de la préfecture de police avaient tué des manifestants. Dans les trois cas précédemment évoqués, les manifestants avaient été touchés par les balles de gardiens de la paix ou de gardes mobiles chargés de défendre l'accès à un lieu interdit.

Pour le 17 octobre, si des éléments de comparaison doivent être cherchés, c'est la piste de la « répression colonialiste », suggérée par le FLN dans les jours suivants les événements, qui se révèle la plus fructueuse. Les parallèles avec la répression des « démonstrations patriotiques » de décembre 1960 en Algérie (112 victimes algériennes dont 84 à Alger) à l'occasion de la visite du général de Gaulle sont nombreux. En décembre 1960, il n'y eut cependant aucune volonté de rafler les manifestants, des parachutistes tirèrent à la mitrailleuse sur des manifestants peu organisés usant de registres divers de violences (saccages de lieux symboliques, passages à tabac d'« Européens »...), les chiffres officiels ne cherchèrent pas à occulter un très lourd bilan, même si le nombre de victimes algériennes fut sans doute minoré... À Paris, en octobre 1961, le FLN réussit à faire en sorte que l'irruption pacifique du peuple des villes soit planifiée et organisée. Surtout, le « mensonge d'État » autour du bilan humain, l'implication de différents organes répressifs, la multiplicité des moyens utilisés pour donner la mort, l'ampleur chronologique et spatiale des exactions se rapprochent plus des méthodes utilisées à Casablanca en décembre 1952 (qui occasionnèrent plusieurs dizaines de morts parmi des manifestants assimilés à des « émeutiers » contre qui toutes les violences étaient permises) que de celles mises en œuvre à Alger en décembre 1960¹⁰.

Certaines similitudes entre octobre 1961 à Paris et décembre 1952 à Casablanca sont d'autant plus significatives que 18 mois après les émeutes des Carrières centrales, Maurice Papon fut

⁹ Sur le 14 juillet 1953, journée au cours de laquelle six Algériens (et un militant de la CGT) tombèrent sous les balles policières, place de la Nation : Emmanuel Blanchard, « Massacre à la Nation », *L'histoire*, n° 382, décembre 2012, p. 28-29 [en ligne]. Voir aussi le documentaire de Daniel Kupferstein, *Les balles du 14 juillet 1953* (2014, 85').

¹⁰ Jim House, « L'Impossible contrôle d'une ville coloniale ? Casablanca, décembre 1952 », *Genèses*, n° 91, 2012, p. 78-103. En ligne sur [CAIRN].



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

MUSÉE DE L'HISTOIRE
DE L'IMMIGRATION

nommé secrétaire général de la Résidence marocaine (juin 1954-juillet 1955). Il perpétua ces techniques de maintien de l'ordre et s'appuya, d'abord à Constantine (mai 1956-mars 1958), puis à Paris, sur quelques-uns des officiers des Affaires indigènes avec lesquels il avait travaillé au Maroc. Pour ces derniers, le massacre du 17 octobre 1961 n'eut donc pas le caractère inédit qu'il avait pour tous ceux qui n'avaient pas eu à connaître des dispositifs de maintien de l'ordre dans un contexte impérial remis en cause par les colonisés eux-mêmes. La conférence donnée par Maurice Papon à l'Institut des hautes études de la Défense nationale en mars 1961, dans un cycle largement consacré à la guerre contre-révolutionnaire¹¹, montre d'ailleurs qu'il se préparait à affronter des émeutes subversives et qu'il était prêt à faire un usage massif d'une force létale.

Une violence inédite

Le 17 octobre 1961, des Algériens furent tués par balle afin de stopper leur démonstration pacifique mais c'est surtout une violence sans limite qui s'exprima : de nombreuses victimes sont mortes sous les coups de bidule portés par les agents, parfois après leur arrestation ; des dizaines d'autres furent jetés dans la Seine ; plusieurs périrent par étouffement après avoir été jetés à terre et recouverts par des amas de corps. Même Roger Wuillaume, inspecteur général de l'administration choisit pour écrire un rapport dilatoire – en mars 1955, il avait suggéré que la police judiciaire d'Algérie soit autorisée à utiliser certaines tortures, en particulier celles avec un « tuyau d'eau et de l'électricité » – dut convenir à demi-mots du caractère inédit de cette répression. Les quelques pages qu'il rendit le 4 décembre cherchaient avant tout à discréditer l'action du FLN mais recensaient pourtant plus de 330 Algériens hospitalisés. Ce chiffre, basé sur un recensement très partiel dans seulement cinq hôpitaux, fut très largement sous-estimé mais est cependant très parlant : aucun policier engagé le 17 octobre ne fut déclaré dans l'incapacité de reprendre son service et seule une petite minorité des Algériens blessés furent transportés à l'hôpital. Ceux qui le pouvaient avaient tenté de se faire soigner par des médecins et des infirmières de confiance. Surtout, la majorité des participants à ces rassemblements furent arrêtés et conduits dans des centres d'identification où, pour la plupart, ils furent laissés sans soins ou pris en charge dans des conditions de fortune.

Cartographie et temporalité des violences

Ces violences ne furent pas localisées en un point précis mais eurent lieu dans la plupart des endroits de Paris et de banlieue où des rassemblements furent dispersés. À chaque fois, des coups de feu furent tirés : au pont de Neuilly, sur la place de l'Étoile et dans les villes de la banlieue ouest (Asnières, Argenteuil, Bezons, Nanterre...) ; sur le boulevard Saint-Michel et dans tout le quartier latin, où le feu fut si nourri qu'une enquête fut diligentée le lendemain ; d'Opéra à République, sur l'ensemble des Grands boulevards où des tirs multiples furent déclenchés à plusieurs reprises et les manifestants chargés avec une telle violence qu'un badaud qui attendait devant le cinéma *le Rex* – là même où mourut un métropolitain, une des trois victimes officielles de la soirée – eut les cervicales brisées par des coups de bidules... La cartographie des violences correspond donc à celles des lieux de concentration des Algériens et non à un endroit précis où l'impact des forces de l'ordre aurait été particulièrement violent.

Sur le plan temporel, la violence fut tout aussi diffuse : les premières brutalités intervinrent

¹¹ Mathieu Rigouste, *L'ennemi intérieur postcolonial. De la guerre coloniale au contrôle sécuritaire (1954-2007)*, Paris, La Découverte, 2009.



dès 18 heures dans le quartier Opéra où étaient cueillis les Algériens qui arrivaient par le métro. Elles atteignirent un premier acmé autour de 21 heures où, au pont de Neuilly et sur les Grand boulevards, des agents ouvraient le feu. Deux heures plus tard, d'autres gardiens continuaient de tirer dans les rues du 5^e et du 6^e arrondissement. À cette heure, la violence s'était pourtant déplacée dans les principaux centres d'internement et dans la cour de la préfecture de police, où plusieurs centaines d'Algériens étaient rassemblés. Les multiples témoignages, tant de policiers que d'Algériens, insistent sur le fait que les exactions ne s'arrêtèrent pas après les arrestations mais que la plupart des brutalités furent commises « à froid », selon la terminologie habituellement utilisée par les policiers pour excuser les coups portés « à chaud » : en plus des bastonnades et autres sévices perpétrés par les « comités d'accueil » postés à l'entrée de chacun des centres d'identification, au moins un interné fut tué par balle par deux gendarmes mobiles, le 20 octobre, à l'intérieur du stade Coubertin.

Une violence collective

Ces exactions, dispersées dans le temps et dans l'espace ne peuvent pas être imputées à des unités ou à des agents particuliers. La préfecture de police avait requis environ 1 650 hommes pour assurer le maintien de l'ordre. Ce chiffre n'incluait pas les policiers auxiliaires, les membres des équipes spéciales de district, les gardiens en poste dans les quartiers où se déroulèrent les événements, ainsi que, d'une manière générale, tous les effectifs qui étaient requis depuis le début du mois pour faire respecter le couvre-feu. La nécessité de compenser des sous-effectifs par un surcroît de violence ne saurait donc expliquer l'ampleur de l'usage des armes et des coups. Si les compagnies de district semblent s'être particulièrement illustrées¹², elles furent loin d'avoir le monopole des comportements guerriers : la FPA, de simples gardiens requis pour le maintien de l'ordre, 24 pelotons de gendarmes mobiles et deux compagnies de CRS furent aussi engagés. Toutes ces unités furent impliquées à un titre ou à un autre dans des actes violents, voire meurtriers. Le caractère collectif, largement répandu et assumé par la hiérarchie de ce que de nombreux délégués appelaient les « ratonnades » fut clairement pointé dans les réunions du Syndicat général de la police (SGP, hégémonique chez les gardiens de la paix parisiens) pourtant divisé par ces violences.

Certains témoins interviewés 30 ou 40 ans après les faits ont même affirmé que les forces de l'ordre n'avaient pas été les seules responsables des cadavres jetés dans la Seine : des pompiers, des machinistes de la RATP mais aussi de simples passants leur prêtèrent main forte. Même si d'autres Parisiens tentèrent de faciliter la fuite d'Algériens pourchassés par les forces de l'ordre, cette implication directe de « civils » dans la répression d'une démonstration politique mérite d'être notée. Elle était courante en situation coloniale et fut, par exemple, très importante à Alger en décembre 1960 et à Casablanca en décembre 1952. Le 17 octobre 1961, ce ne fut pas un service de maintien de l'ordre qui fut mis en œuvre, mais une véritable « chasse à l'homme » fondée sur des critères raciaux, ainsi que le reconnurent aussi bien des policiers que des soutiens des Algériens. Ces derniers en prirent acte dans le vocabulaire utilisé pour décrire et dénoncer cette « nuit noire » : outre celui de « ratonnades », c'est le terme de « pogrom » qui fut utilisé pour qualifier la soirée du 17 octobre 1961. Pierre Vidal-Naquet l'employa dès l'automne 1961 et ne renonça jamais à utiliser un terme

¹² Ces compagnies de district furent aussi particulièrement actives dans les exactions perpétrées à l'encontre des manifestants anti-OAS du 8 février 1962 et directement impliquées dans la mort de plusieurs des neuf victimes décédées ce jour-là. Alain Dewerpe, *Charonne, 8 février 1962: anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006.



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

MUSÉE DE L'HISTOIRE
DE L'IMMIGRATION

particulièrement adapté pour faire prendre conscience de la nature de ces violences de masse perpétrées en plein cœur de Paris¹³. La qualification de « massacre colonial » rend cependant mieux compte de ce qu'elles participaient de techniques de gouvernement impérial, loin d'être propres au cas français – que l'on pense aux massacres de manifestants dans l'Inde colonisée –, même si dans l'empire britannique elles ne débordèrent pas de façon si dramatique jusqu'au centre de la métropole.

Une démonstration algérienne

Même si le FLN dénonça dès l'époque ce « massacre colonialiste », ce ne fut pas l'interprétation qui s'imposa d'abord dans les mémoires, même algériennes. Ainsi, les responsables locaux de la Fédération de France à qui étaient demandés un rapport sur le bilan de cette journée¹⁴, se retrouvaient pour beaucoup dans ces affirmations d'un militant de Montreuil : « Ils étaient tous contents car manifestations ont n'est prêt pour recommençait le 1er novembre. Pour montré à de Gaulle que nous voulont notre indépendance, même si faut crevait¹⁵ ». Transparaissait à tous les échelons de l'organisation nationaliste et auprès des simples cotisants la fierté d'avoir défié le gouvernement français et d'avoir été la première organisation à le faire de cette manière sur le sol même d'une puissance coloniale.

Un écho international

Nul ne doutait du retentissement international d'une telle démonstration de force. Les échos médiatiques de l'événement leur donnèrent d'ailleurs raison : « Les habitants de la capitale pour qui la guerre d'Algérie était largement restée une abstraction, ont vu cette réalité les rattraper à domicile avec la bataille rangée entre la police et les émeutiers musulmans manifestant pour l'indépendance de l'Algérie » pouvait-on lire dans le *New York Times* du 20 octobre qui plaça cet événement en une les 18, 19, 20 et 22 octobre¹⁶. Ce fut aussi le cas dans la plupart des capitales européennes et même la presse parisienne, pourtant soumise à la censure, afficha, au fur et à mesure des jours, ses doutes quant à la version officielle diffusée par les autorités françaises. Ainsi, une semaine après les événements, un des principaux dirigeants de la préfecture de police écrivait : « La lecture de la grande presse à ce sujet est édifiante. Les événements y sont rapportés sous un jour tel que le lecteur a le sentiment que la main du FLN dans cette affaire est invisible et que la police s'est précipitée sur de malheureux travailleurs musulmans regagnant leur domicile, la journée terminée. De ce point de vue, on peut considérer que le FLN a eu partie gagnée (...) [en raison notamment] d'une campagne de dénigrement menée par un partie de la presse¹⁷ ».

Or, l'objectif de ces manifestations comme ceux des attentats spectaculaires fomentés par le FLN était bien d'attirer l'attention des médias, en particulier internationaux afin de contrecarrer la propagande et la machine militaire françaises. Les militant·e·s, bien que nombreux à être touchés dans leur chair, avaient donc aussi un sentiment de « victoire » et

¹³ Pierre Vidal-Naquet, *Mémoires. 2/ Le trouble et la lumière*, Paris, Seuil-La Découverte, 1998.

¹⁴ Une centaine de ces rapports sont conservés dans les archives de la préfecture de police de Paris à la cote H1B35.

¹⁵ Ces rapports sont quasiment tous écrits en français, dans une langue le plus souvent approximative (mais aussi parfois châtiée) et une écriture parfois maladroite (mais certains rapports sont dactylographiés).

¹⁶ Les expressions utilisées le 20 octobre (bataille rangée, émeutiers...) sont largement nuancées dans l'édition du 22 qui prend beaucoup mieux la mesure du caractère symbolique de l'insurrection des Algériens de Paris et de l'asymétrie des violences perpétrées.

¹⁷ Note du directeur du SCAA au préfet de police, 25 octobre 1961, APP H1B35.



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

MUSÉE DE L'HISTOIRE
DE L'IMMIGRATION

étaient nombreux à clamer : « Je suis prête à refuser pour notre indépendance et pour la paix ». Leur contribution à l'indépendance algérienne et leurs victimes furent pourtant bien vite oubliées, en particulier sous l'effet des dynamiques, internes et réciproques, du FLN et de l'État français¹⁸.

Emmanuel Blanchard

Historien et politiste, maître de conférences à l'Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines et à l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye, chercheur au centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (UMR 8183 CNRS – Ministère de la Justice – UVSQ). Spécialiste de l'histoire de l'immigration et du maintien de l'ordre en situation coloniale. En lien avec octobre 1961, il a notamment publié *La police parisienne et les Algériens, 1944-1962* (Nouveau Monde éd., 2011) et « “Montrer à de Gaulle que nous voulons notre indépendance, même s'il faut crever”. Algériens et Algériennes dans les manifestations d'octobre 1961 », in P. Bergel, V. Milliot (dir.), *La ville en ébullition. Sociétés urbaines à l'épreuve*, Rennes, PUR, 2014, p. 205-235 [une version préliminaire de ce texte est disponible en ligne sur [Hal-SHS](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01111111)].

Article publié sur le site Internet du Musée national de l'histoire de l'immigration en février 2015 : <http://www.histoire-immigration.fr/histoire-de-l-immigration/dossiers-thematiques/integration-et-xenophobie/17octobre>

- Quelques jalons historiographiques -

Michel Lévine, *Les ratonnades d'octobre: un meurtre collectif à Paris en 1961*, Paris, Ramsay, 1985, 313 p. (republié en 2011 par Jean-Claude Gawsewitch éditeur).

Premier ouvrage sur octobre 1961, par un journaliste et militant des droits de l'homme, qui ne rencontra aucun écho à sa sortie. Cette enquête chronologique (du 2 au 31 octobre 1961), fondée sur des témoignages mais aussi sur la documentation écrite disponible à l'époque, était pourtant fouillée et édifiante. Un livre trop souvent oublié.

Jean-Luc Einaudi, *La Bataille de Paris, 17 octobre 1961*, Paris, Seuil, 1991, 332 p. (Points-Seuil, 2001).

L'ouvrage, paru au moment des commémorations de 1991 (les premières à avoir un véritable écho hors d'étroits cercles militants), qui a largement contribué à faire sortir le 17 octobre 1961 de l'oubli. Fondé sur de très nombreux témoignages (d'Algériens mais aussi de policiers...) et des archives de la Fédération de France du FLN, il s'agit d'une enquête historique détaillée qui reste la matrice à partir de laquelle les historien·ne·s ont approfondi leurs recherches et positionné leurs travaux. Jean-Luc Einaudi (1951-2014), infatigable militant de la cause des Algérien·ne·s tués en octobre 1961 et de la défense des figures oubliées de l'anticolonialisme, a ensuite publié deux autres ouvrages sur le « octobre 61 » : *Octobre 1961, un massacre à Paris* (Fayard, 2001, rééd. en poche en 2011) et *Scènes de la guerre d'Algérie en France : automne 1961* (Le Cherche midi, 2009). Il a également édité un ouvrage de photographies d'Elie Kagan (1928-1999) : *17 octobre 1961*, Actes sud – BDIC, 2001.

¹⁸ Gilles Manceron, « La triple occultation d'un massacre » in *Le 17 octobre des Algériens*, Paris, La Découverte, 2011, p. 111-185.



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

MUSÉE DE L'HISTOIRE
DE L'IMMIGRATION

Jean-Paul Brunet, *Police contre FLN. Le drame d'octobre 1961*, Paris, Flammarion, 1999, 346 p.

Premier ouvrage dû à un historien universitaire qui avait obtenu un accès privilégié aux archives de la préfecture de police. Les fonds sur le 17 octobre 1961, alors interdits d'accès à des personnalités telles Jean-Luc Einaudi, avaient été classés et inventoriés sous la pression de mobilisations militantes, relayées par quelques historiens (en particulier Claude Liauzu et Pierre Vidal-Naquet), en lien avec le procès de Maurice Papon pour crime contre l'Humanité. Au cours des années 2000, ces archives de la préfecture de police ont été largement ouvertes et mobilisées dans de nombreux ouvrages et articles. En écartant toute autre source (à l'exception d'entretiens avec quelques anciens fonctionnaires de police), Jean-Paul Brunet n'a pas pu prendre la mesure de l'événement vécu par des dizaines de milliers de participants algériens. Ce livre demeure cependant important, notamment parce qu'il prouve qu'à partir des seules archives policières accessibles, il est possible de démontrer qu'un massacre avait été perpétré et plusieurs dizaines d'Algériens tués. L'auteur a prolongé ses réflexions sur le 17 octobre dans son ouvrage suivant, *Charonne. Lumières sur une tragédie* (Flammarion, 2003), dont le ton polémique ne permet pas que la « méthode historique », constamment invoquée, fonctionne pleinement afin de dégonfler les « mythes » autour des bilans maximalistes du nombre de victimes d'octobre 1961.

Jim House et Neil MacMaster, *Paris 1961. Les Algériens, la terreur d'Etat et la mémoire*, Paris, Tallandier, 2008, 538 p. (Oxford University Press, 2006 pour la version originale en anglais).

Ce livre est dû à deux historiens britanniques spécialistes de l'immigration algérienne et des mouvements anti-racistes en France. Il s'agit de la recherche la plus complète sur la question et *Paris 1961* demeure l'ouvrage de référence sur octobre 1961, en raison notamment de la diversité des sources écrites et orales consultées. La première partie, « violence coloniale et terreur d'État », replace octobre 1961 dans une généalogie coloniale dont le parcours de Maurice Papon est emblématique. Le bilan des violences et des victimes est resitué dans une chronologie fine embrassant l'ensemble de la guerre d'indépendance algérienne. La seconde partie, « Octobre et sa mémoire revisitée », permet de décrire les vicissitudes d'un oubli qui ne fut jamais total et d'une mémoire portée par différents groupes mobilisés et peu à peu étendue à des cercles de plus en plus larges. L'ensemble des travaux de recherche ayant depuis retravaillé ces questions (Linda Amiri, Victor Collet, Sylvie Thénault...) prend appui sur cet ouvrage dont ils prolongent ou discutent certains points. Ce livre mériterait cependant d'être plus mobilisé hors du monde universitaire. Neil MacMaster a complété cet ouvrage par une importante recherche sur le terrain social et politique des démonstrations d'octobre 1961 : *Inside the FLN : The Paris Massacre and the French Intelligence Service* (University of East Anglia, 2013, [texte à télécharger](#))

- Sur le web -

17. 10. 61, un excellent webdoc multimédia (reconstitutions par des comédien·ne·s, documents d'archives, interviews d'historien·ne·s...), par le collectif Raspouteam (Agat Films – Ina, 2012) : <http://www.raspouteam.org/1961/home.html>